VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

APPEL À L'AIDE

Par Profil supprimé Postée le 16/10/2012 15:39

J'ai commencé à boire à 13 ans. Au début, c'était quelques bières entre copines, parfois en journée, mais surtout pendant les soirées. Je trainais à l'époque avec des gens beaucoup plus vieux que mon âge et j'ai donc gouté des alcools forts très jeune. A l'age de 15 ans, ma meilleure amie a decidé de ne plus me parler me reprochant de boire trop et de gacher chacune des soirée. J'aurais du réagir à ce moment. En seconde, toute les raisons étaient bonnes pour "se mettre bien" et ceux, à n'importe quelle heure de la journée. Mais jamais seule. Ensuite je suis partie en internat, encore une fois on buvait beaucoup, tout les mercredis après midi ainsi que tout les week ends. J'ai ensuite été à la fac, 2 ans. Chaotique. Je me suis fais viré des dizaines de fois de boite de nuit, tout les barmans me connaissent comme "la fille cool qui picole", j'étais soule à peu près 3 à 4 fois par semaine. J'ai depensé une fortune dans les bars, et je n'ai pas validé mes années. Aujourd'hui, je me suis "exilée" dans une autre ville, au moment ou j'écris ce mail je devrais être en cours, mais j'ai trop bu hier soir, et suis donc malade aujourd'hui, en un mois et demi j'ai bu 2 fois toute seule. J'ai des tremblements et des spasmes, surtout au réveil, je fais de grosses crises d'angoisse, bref, je ne rêve que d'une chose c'est disparaitre, me faire interner, ne plus voir personne. Personne ne voit rien, tout le monde trouve que je suis une nana cool, qui a plein de pote, qui picole pas mal mais qui est heureuse de vivre. Et bien non, je suis à bout, je ne sais pas quoi faire, j'ai l'impression de n'avoir aucun avenir, je n'arrive pas à me prendre en main.

Mise en ligne le 22/10/2012

Bonjour,

Tout d'abord, bravo à vous d'entreprendre ce premier pas qui a le mérite de vous rappeler la nécessité de faire cesser cette situation. Il y a peut-être lieu d'emprunter le chemin qui va vous conduire à l'indépendance vis-à-vis de l'alcool. Vous avez prématurément commencé à vous alcooliser même si ces alcoolisations s'inscrivaient, au départ, dans le cadre festif. Il se trouve que vous avez basculé dans la consommation problématique d'alcool sans vous en rendre compte même si il y a eu ce qu'on pourrait qualifier de signes avant-coureurs, à savoir, la décision de votre meilleure amie de mettre un terme à son amitié vous reprochant vos consommations et des conséquences qui y découlent. La fréquence de vos consommations, l'environnement instable dans lequel vous baignez, le fait que vos finances et vos études s'en trouvent affectées en plus des symptômes physiques et psychiques que vous décrivez s'inscrivent dans le même ordre d'idées et peuvent confirmer votre dépendance à l'alcool.

Nous sommes d'accord avec vous que vous n'allez pas bien même si votre entourage semble penser le contraire. Ils sont peut-être renforcés dans cette idée par le fait que vous-même nourrissez ce sentiment par votre comportement, vos expressions ou même par vos silences.

C'est peut-être une démarche gênante, mais il n y a pas de honte à faire part ou à exprimer son mal-être. Vous avez peut-être aussi vos raisons qui vous empêchent de demander de l'aide. Vous redoutez peut-être d'être jugée ou incomprise par vos proches. C'est pour cette raison que nous vous conseillons de vous rapprocher de personnes tierces, intervenant professionnellement en centre d'alcoologie pour vous écouter, vous soutenir et, éventuellement, vous placer sur des pistes qui va vous conduire à l'arrêt de votre addiction ou en tout cas vous mettre en dehors d'une consommation problématique.

Nous vous avons mis une adresse de centre situé dans votre département et nous vous conseillons de les contacter, la prise en charge y est gratuite et confidentielle.

Bien cordialement.

P.S: nous vous avons mis deux adresses de centre dont l'un se situe dans le département de l'Aveyron et l'autre dans la ville du Mans. En effet, vous indiquez comme ville de résidence le Mans et comme département le 12.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA MOLIÈRE

92-94 rue Molière 72000 LE MANS

Tél: 02 43 50 32 43

Site web: www.ahs-sarthe.asso.fr/w

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Accueil du public : Consultations sur place et autres lieux de consultations décentralisées : à l'antenne de la Flèche, à l'hôpital de de Sillé-le-Guillaume, à l'antenne de Mamers et la Maison d'Ar-rêt « Les Croi-settes » à Coulaines.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CSAPA RODEZ

42 avenue du 8 Mai 1945 12000 RODEZ

Tél: 05 65 67 11 50

Site web: www.addictions-france.org

Accueil du public : Lundi au Jeudi de 8h30-12h et de 13h30-17h30 - Vendredi 8h30-12h Secrétariat : Lundi au Jeudi de 8h30-12h et de 13h30-17h30 - Vendredi 8h30-12h

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous pour les jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans entourage.

Voir la fiche détaillée